



Pourquoi des plantes qui, depuis des siècles, sont utilisées et appréciées dans diverses cultures, ont-elles été diabolisées, pourquoi les gros producteurs de coton américains ont-ils considéré que le chanvre allait ruiner leur business et comment les USA manipulent la politique envers certaines drogues au profit de leurs intérêts particuliers ?

Petite histoire de la prohibition des drogues.

Les drogues sont aussi vieilles que l'humanité. L'usage de substances stimulantes ou enivrantes a toujours été l'objet de querelles politiques comme elles ont été présentes dans de nombreux rituels culturels.

Ainsi, aux 16^e et 17^e siècles, les alcools forts, le café et le tabac étaient considérés comme des produits suspects. L'élite culturelle et les représentants des autorités politiques et morales craignaient que le libre accès (soit la jouissance sans contrôle de ces nouvelles substances par les masses populaires) menace les structures du pouvoir en place et l'ordre divin. Au 19^e siècle, la société a rapidement évolué. En Europe, l'autosubsistance - au niveau de la famille - a petit à petit disparu et beaucoup de gens étaient sous-alimentés. Le cacao, le café, le haschisch, l'opium, le thé de Chine, le tabac et l'alcool trouvèrent une place dans les foyers pauvres comme ersatz alimentaire. L'alcool surtout servait indistinctement à éteindre la soif, calmer la faim et chasser les soucis. Il faisait oublier aux ouvriers les rigueurs du travail en fabrique et si l'on forçait la dose, on fuyait les réalités quotidiennes. Voilà pourquoi la consommation de distillés devint problématique, surtout dans les classes défavorisées de la société.

Après des débats houleux, la régie fédérale des alcools a été créée en 1887. Ce faisant, on réussit rapidement à faire baisser les quantités d'alcool-maison frelaté. A cette époque déjà, on trouvait des "prohibitionnistes" qui menaient le combat "contre ce poison pour l'organisme" et pensait le gagner en interdisant l'alcool par une loi. D'autres rétorquaient que la consommation de bière, de vin ou de schnaps pouvait aussi faire partie des plaisirs de l'existence, ce qu'on appellerait aujourd'hui la qualité de la vie et que finalement tout est question de dosage (une vérité énoncée par Paracelse qui a gardé toute sa pertinence jusqu'à nos jours). Les premiers accusaient alors les seconds de minimiser de manière dangereuse un des plus graves problèmes d'hygiène publique existant.

La prohibition au 20^e siècle

La convention de La Haye sur l'opium, signée en 1912, forme la pierre angulaire de l'édifice prohibitionniste en matière de drogue. Le texte de la convention se réfère aux "soucis humanitaires" sur lesquels est fondée la politique d'interdiction des puissances ayant ratifié ce traité. Reste que la guerre à la drogue, déclarée principalement par les USA, est avant tout une guerre contre des individus (consommateurs ou producteurs). Lors des conférences internationales réunies après la 1^{ère} Guerre mondiale, les Etats-Unis d'Amérique ont à nouveau pris les opérations en main pour imposer leurs vues répressives. Le combat se limitait alors à l'opium (dont on extrait l'alcaloïde pour fabriquer de l'héroïne) et à la cocaïne. C'est entre 1919 et 1933 que la prohibition de l'alcool fut pratiquée aux USA. A l'abolition de celle-ci, le bilan était désastreux: marché noir florissant, mise en place de puissantes organisations mafieuses, criminalité en hausse. Mais les prohibitionnistes de tout poil, craignant sans doute le chômage, s'en prirent alors au chanvre. On parlait à l'époque de cannabis tueur. Les adolescents qui fumaient du chanvre furent considérés comme un terrible danger pour la société américaine, rien que cela.

Racisme et intérêts économiques

Aux USA, le cannabis était surtout consommé par les Noirs. La prohibition marchait ainsi main dans la main avec le racisme. Le chanvre officinal une fois disparu, le chanvre textile fut aussi mis à ban: une fibre industrielle disparaissant du marché, les Etats producteurs furent affaiblis économiquement, les marchands de coton monopolistes s'engouffrèrent dans ce créneau, suivis des fabricants de fibres synthétiques.

La prohibition de l'opium avait aussi des relents xénophobes. Après 1850, un grand nombre de Chinois ont émigré aux USA. Une bonne partie de ces nouveaux arrivants fumaient de l'opium; ils avaient une excellente réputation d'ouvriers durs à la tâche. La classe dominante formée de WASP (white anglo-saxon protestants) ne supportait cependant pas la concurrence de ces coolies jaunes et bon travailleurs. En butte à une campagne anti-orientaux, la minorité chinoise fut clouée au pilori, l'argument principal étant qu'ils consommaient de la drogue.

Lors des diverses campagnes menées au cours de cette "guerre à la drogue", les intérêts politiques et économiques (surtout ceux des USA) jouent un rôle non négligeable. Depuis leur conquête des Philippines, les USA détiennent l'hégémonie dans toute la région du Pacifique et la lutte contre l'opium sert de prétexte bienvenu pour étendre leur influence. Les Américains défenseurs de la morale luttèrent donc contre les anciennes puissances coloniales en dénonçant leurs sales magouilles politiques. Grâce à cela, on a réussi à faire croire que la "guerre à la drogue", désormais globalisée, relevait d'un idéal supérieur. Pendant que les milieux huppés de la bonne société consommaient sans autre morphine et cocaïne, l'héroïne devint un problème lorsqu'une frange de la jeunesse (surtout dans les grandes métropoles américaines) se mit à l'apprécier. Les consommateurs de drogue furent alors dénigrés, on se mit à les traiter de simples d'esprit, de toxicomanes criminels, voire de malades mentaux.



**Non à la détresse
des toxicomanes,**

**oui à une politique
raisonnable en
matière de drogue.**

Des Plantes et autres substances prosrites

Pendant la majeure partie du siècle passé, les opiacés ne posaient pas de problèmes à grande échelle. Le laudanum, un élixir à base de teinture alcoolique d'opium (que l'on trouvait à des prix abordables presque partout), était fort prisé par les prolétaires et les classes défavorisées, en tant que médicament universel. L'opium brut était importé des pays du Moyen-Orient; ainsi la Confédération maintenait, en temps de guerre, une vaste fabrication d'opium afin d'assurer l'autoapprovisionnement. On transformait le calmant traditionnel des Asiatiques en morphine et de cette morphine-base, on obtenait finalement l'héroïne (que l'on vendait alors, tenez-vous bien, comme "médicament contre la dépendance"). La morphine est encore maintenant utilisée comme analgésique. La coca, de laquelle on extrait la cocaïne, est une plante d'origine américaine, cultivée depuis des temps immémoriaux par les civilisations indigènes de ce vaste continent. La cocaïne est surtout consommée dans les agglomérations et dans les pays industrialisés. C'est une substance appréciée par les milieux branchés. Elle est également utilisée en mélange par les adeptes de l'intraveineuse. Les substances psychoactives sont employées dans le monde entier pour célébrer des rituels et sont censées avoir une origine sacrée (voir à ce sujet Albert Hoffmann, Les plantes des dieux). En interdisant toutes les drogues, on avilit et décrie ces civilisations qui forment le patrimoine culturel de la Terre. Des médecins-chercheurs de l'industrie pharmaceutique ont isolé des drogues telles que le LSD ou l'ecstasy (MDMA) qui sont, entre autres, utilisées en psychothérapie. Le cannabis (chanvre) est cultivé depuis des siècles sur toute la surface du globe (notons que cette plante a été introduite dans le Nouveau Monde par les Espagnols). On l'utilise commercialement (d'innombrables produits sont issus du chanvre) sans parler de son usage récréatif très répandu.

La prohibition des drogues et le commerce très lucratif des substances interdites

Le commerce international des drogues permet aux producteurs de diffuser leurs produits. Les paysans du Tiers-Monde qui cultivent les matières premières naturelles ne gagnent que peu d'argent en vendant leurs récoltes, tout en risquant de voir leurs champs empoisonnés et leur moissons confisquées ou détruites. Ils sont même parfois tués, car militaires et policiers ne font pas le détail lorsqu'ils effectuent des razzias anti-drogues. A chaque étape de ce commerce illégal, de la plantation aux transferts de revendeur à revendeur, la marchandise devient plus chère et l'on peut gagner d'énormes quantités d'argent. Ainsi, le crime organisé (sous forme de mafia par exemple), se développe sans trêve, notamment afin d'assurer le recyclage de l'argent sale.

D'un point de vue éthique et culturel, la politique de répression des drogues est profondément inhumaine et a raté son but. Elle suscite la méfiance, la peur et la haine. Nous devons trouver une meilleure façon de gérer ce phénomène, qui est aussi ancien que les civilisations humaines. En prônant l'abstinence totale, pour toutes les drogues, on s'illusionne: il n'est guère praticable d'imposer ne serait-ce qu'une prohibition générale de l'alcool, même en faisant intervenir massivement les forces de police. Si l'on consomme des drogues tel l'alcool, il ne s'agit pas toujours de s'enivrer; l'alcool et d'autres euphorisants ont toujours été utilisés de manière conviviale. Les stupéfiants ont des effets très différents suivant que l'on considère leur potentiel narcotique ou le risque d'accoutumance, etc. Certaines substances actuellement illégales (par exemple les dérivés du cannabis) sont nettement moins nocives que certaines drogues légales comme l'alcool ou le tabac. La loi en vigueur en Suisse et les interdictions qu'elle impose, ne tient pas compte de cette évidence; la distinction arbitraire entre drogues admises et drogues hors-la-loi n'est pas viable à long terme. L'introduction d'une loi contrôlant toutes ces substances de manière uniforme, comme le propose notre initiative "pour une politique raisonnable en matière de drogue", sonnera le glas de cette "guerre à la drogue" extrêmement coûteuse et discriminatoire. On tentera ensuite de faire face à la réalité de manière sérieuse et intègre.

Pour en savoir plus

Albert Hoffmann, Les plantes des dieux.

**Pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à DroLeg,
association pour la légalisation de la drogue, case postale 1304,
8026 Zurich et sur le site www.droleg.ch. Compte 80-3555-2**

DroLeg

Pour une politique raisonnable en matière de drogue